



07/05 - 16:40 **Le CSA décide de réagir après la diffusion d'extraits du clip d'Indochine par Canal+ hier**

People | indochine, clip, csa, violence



8244 vues 37 commentaires

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a annoncé mardi qu'il s'auto-saisissait pour toute diffusion par une chaîne de télévision "d'extraits violents" du clip choc du nouveau single du groupe français Indochine. Le clip était visible sur internet et des extraits ont été diffusés par quelques chaînes de télévision, dont Canal+ lundi soir, qui recevait le chanteur d'Indochine Nicola Sirkis.

"Le Conseil se saisit, dès à présent, de toute diffusion par une chaîne de télévision d'extraits violents de cette vidéo musicale", stipule le communiqué de la haute autorité. Réunis mardi en plénière, les membres du CSA ont "relevé, qu'en l'état de la législation, n'entraient dans leurs compétences que les diffusions sur les chaînes audiovisuelles et les services de médias audiovisuels à la demande".

Par ailleurs, le CSA n'avait pas décidé à ce stade si le clip serait interdit aux moins de 16 ans, voire aux moins de 18 ans.

J'aime 256 Envoyer

2

Tweeter 6

Suivre 439K abonnés